

## Expression du conseiller n'appartenant pas à la majorité

Chères Neoulaïses, chers Neoulaïses, Bonjour, l'année 2024, vient de se terminer, cette année la Municipalité aura, en investissement réalisé du bon et du moins bon : après une rénovation réussie du lavoir du haut, les 336 000 € de la restauration de notre salle polyvalente aurait pu être investi dans une nouvelle salle polyvalente à l'espace Ribière, dotée d'un grand parking et loin des nuisances sonores causées dans le village, la construction de la deuxième Maison du temps libre (à 1 million d'euros) suit son cours, toujours inaccessible aux personnes à mobilité réduite, la réfection du mur de l'entrée du village en face Chateauloin a eu raison du scepticisme de la Mairie, obtenant un beau résultat, il ne reste plus qu'à requalifier l'éclairage public de la gare à Ft Marcellin afin d'offrir une belle entrée à notre village. L'aménagement d'un abri-bus à Font Marcellin, qui s'imposait, aurait pu se réaliser avec plus de sobriété (400 000 €) en s'efforçant de préserver un maximum de places de parking indispensables à notre festival de Musique !

La place du village, élément essentiel de notre Commune n'aura pas connu sa rénovation tant attendue, ainsi que l'aménagement du rez de chaussée de la Maison Noble en salle d'exposition, seule une deuxième toilette publique a plus de 40 000 € et un parement de porte d'église à 17 000 € ? .. essaient de l'améliorer, laissant les trois platanes centenaires abattus depuis trois ans, toujours pas remplacés ! et ses canalisations en plomb toujours présentent.

L'agencement de l'ancien moulin à huile, en salle d'exposition, est resté sans suite, heureusement, celui-ci excentré ne s'y prête pas .

L'aménagement de l'Avenue de la Libération, avec sa superette et son parking, attendra sûrement Le prochain mandat municipal.

Sur le plan judiciaire, on devrait connaître début 2025, l'issue du procès d'harcelement moral qui dure depuis 2017 sous Le mandat de Maire de Mr Guiol. Qui coute très Cher à la Commune .

Que 2025, vous apporte que du bonheur ! Pascal Laugier, Facebook «Neoules autrement»

**Pascal LAUGIER**

**Conseiller municipal n'appartenant pas à la majorité**